



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.2/EM.12/1
15 août 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DE L'INVESTISSEMENT, DE LA TECHNOLOGIE
ET DES QUESTIONS FINANCIÈRES CONNEXES

Réunion d'experts sur la contribution de l'IED au développement:
politiques visant à accroître le rôle de l'IED dans l'amélioration
de la compétitivité des entreprises et des résultats économiques
des pays d'accueil, compte tenu des interactions entre le commerce
et l'investissement, au niveau national et international
Genève, 6-8 novembre 2002

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du bureau
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Contribution de l'IED au développement: politiques visant à accroître le rôle de l'IED dans l'amélioration de la compétitivité des entreprises et des résultats économiques des pays d'accueil, compte tenu des interactions entre le commerce et l'investissement, au niveau national et international
4. Adoption du rapport de la Réunion

II. Annotations

Point 1: Élection du bureau

1. Les experts sont invités à élire un président et un vice-président/rapporteur.

Point 2: Adoption de l'ordre du jour

2. L'ordre du jour provisoire de la réunion figure dans la section I qui précède. Un programme détaillé sera distribué une semaine avant la réunion.

Documentation

TD/B/COM.2/EM.12/1 Ordre du jour provisoire annoté

Point 3: Contribution de l'IED au développement: politiques visant à accroître le rôle de l'IED dans l'amélioration de la compétitivité des entreprises et des résultats économiques des pays d'accueil, compte tenu des interactions entre le commerce et l'investissement, au niveau national et international

3. La Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes a décidé de convoquer une réunion intergouvernementale d'experts sur la contribution de l'IED au développement: politiques visant à accroître le rôle de l'IED dans l'amélioration de la compétitivité des entreprises et des résultats économiques des pays d'accueil, compte tenu des interactions entre le commerce et l'investissement, au niveau national et international.
4. Comme convenu à la sixième session de la Commission, la Réunion d'experts a pour objet d'examiner plus avant la question de la contribution de l'IED au développement dans le contexte notamment d'une économie mondiale plus concurrentielle, compte tenu en particulier des interactions entre le commerce, l'investissement et le développement, en vue de faciliter l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale.
5. En conséquence, quatre questions revêtant une importance prépondérante dans la contribution de l'IED au développement seront examinées:
 - a) Comment les politiques des pays d'accueil peuvent-elles favoriser la création d'une synergie entre l'IED et les entreprises locales à l'appui de la compétitivité de ces dernières, au niveau national et international?
 - b) Quels garde-fous mettre en place pour veiller à ce que les entreprises locales ne soient pas pénalisées?
 - c) Comment concilier au mieux les intérêts des pays d'accueil et des pays d'origine, en tenant compte des politiques et des objectifs de développement des pays d'accueil et de leur droit de réglementer dans l'intérêt général?
 - d) Quelles mesures prises par les pays d'origine contribuent à favoriser la création d'une synergie entre l'IED et les entreprises locales?

6. Afin de faciliter les débats, le secrétariat de la CNUCED établit une note thématique intitulée «Contribution de l'IED au développement: politiques visant à accroître le rôle de l'IED dans l'amélioration de la compétitivité des entreprises et des résultats économiques des pays d'accueil, compte tenu des interactions entre le commerce et l'investissement, au niveau national et international». En outre, les experts sont invités à présenter des communications succinctes sur le thème de la réunion. Ces communications seront distribuées aux autres participants en séance sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

Documentation

| | |
|--------------------|--|
| TD/B/COM.2/EM.12/2 | «Contribution de l'IED au développement: politiques visant à accroître le rôle de l'IED dans l'amélioration de la compétitivité des entreprises et des résultats économiques des pays d'accueil, compte tenu des interactions entre le commerce et l'investissement, au niveau national et international» – note thématique du secrétariat de la CNUCED. |
|--------------------|--|

Point 4: Adoption du rapport de la réunion

7. Le rapport de la Réunion d'experts sera soumis à la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes, à sa prochaine session. Les experts pourront autoriser le Rapporteur à établir le rapport final sous l'autorité du Président, après la clôture de la réunion.
